

GREVE CPS DU 17 FEVRIER : ACTION REUSSIE !

Le mouvement de grève des CPS du 17 février a rencontré un franc succès : 44 % de grévistes !

Parti d'un appel initial du CPS de Lille, suite à désimplantations d'emplois, le mouvement de grève a gagné tous les CPS : ce n'est pas moins de deux agents sur trois qui étaient en grève hier, avec des taux particulièrement élevés à Arras : 100%, Tours : 95 %, Lille : 80%, Brest : 70 %....

La question de l'emploi et des conditions de travail au cœur des revendications

L'extension en 2013, sans le niveau d'emplois adéquat, de la couverture des CPS aux 17 derniers départements/régions non encore couverts (Corse, Bouches du Rhône, Bourgogne, Alpes-Maritimes, Var, Bretagne et DOM) pèse lourd dans la balance. S'y ajoute l'impréparation de la Centrale quant au basculement en normes SEPA pour les prélèvements : le manque de moyens humains et matériel (matériel informatique obsolète !) pour y faire face est criant. S'agissant des conditions de travail, l'administration n'a jamais tiré les conclusions de l'étude ergonomique demandée par les organisations syndicales.

Solidaires Finances Publiques a demandé l'ouverture d'un groupe de travail national portant sur la situation des emplois et les conditions de travail dans les CPS.

L'indemnitare aussi !

L'exaspération des personnels est à son comble, alors que dans la même période, l'administration envisage de retirer aux agents des CPS relais la prime CPS.

Solidaires Finances Publiques s'oppose avec détermination à une telle éventualité. Le cycle de groupe de travail sur l'indemnitare est loin d'être achevé, le mécontentement légitime du personnel des CPS relais doit être entendu par la Centrale.

Plus de charges, des conditions de travail en constante détérioration, un indemnitare remis en cause... C'est inacceptable, la tension est à son comble !

**Les agents des CPS
sont dans l'action et ne lâcheront rien !**